



ACCUEIL TE VAI-ETE - CARITAS POLYNÉSIE

Avenue du Chef Vairaatoa – B.P. 44574 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone : (689) 40 50 30 00 – Télécopie : (689) 40 50 30 04
E-mail : tevaiete.accueil@gmail.com - Facebook : Accueil Te Vai-ete – Caritas Polynésie
N° TAHITI : 028902-094 – Compte CCP n° 14168-00001-14007331301-34 - Papeete

À Papeete, le 20 avril 2017

BILAN DES PETIT-DEJEUNER DE L'ACCUEIL TE VAI-ETE

Depuis l'inauguration de l'« Accueil Te Vai-ete », le 23 décembre 1994, nous avons entrepris, pour la première fois, une étude systématique de la présence des accueillis, et de leur situation sanitaire. Ainsi, depuis le mois de mars 2017, nous relevons chaque jour le nom des personnes qui y prennent un repas.

L'Accueil est ouvert tous les jours du lundi au samedi de 6h30 à 8h30 environ, à l'exception du 1^{er} janvier et du 25 décembre.

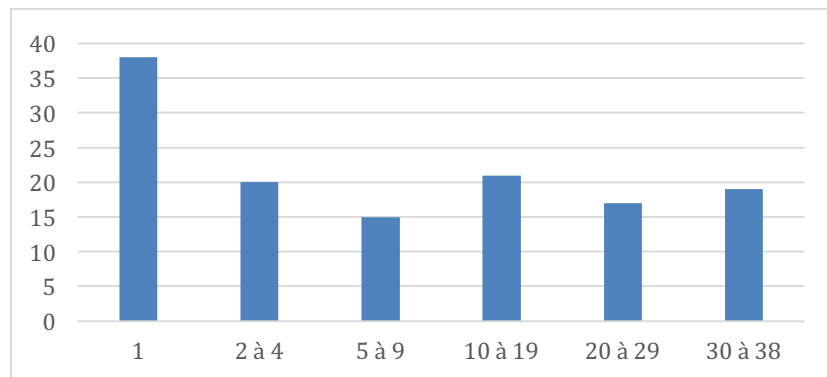
L'objectif de l'Accueil est d'offrir aux personnes à la rue l'occasion d'un repas à table, de se laver et de laver leur linge... éléments fondamentaux de la dignité humaine.

Le repas confectionné à l'Accueil Te Vai-ete dès 6h30, par les bénévoles et les accueillis eux-mêmes, y est servi entre 7h15 et 7h30 ; l'Accueil ferme vers 8h30. Au mois de mars-avril 2017 ce sont 130 personnes différentes qui l'ont fréquenté à raison de 40 personnes en moyenne chaque jour.

Outre les repas qui y sont distribués, il est proposé aux personnes accueillies un accompagnement pour la constitution ou le renouvellement de leur dossier R.S.P.F. ainsi que pour leurs Cartes nationale d'identité (C.N.I.). Cet accompagnement nous permet de donner aujourd'hui une photographie assez précise de la situation générale des personnes accueillies.

Durant de cette période d'un mois et demi au cours de laquelle 1562 repas ont été servis, nous avons pu constater la fréquence à laquelle les 130 personnes les ont pris.

19 personnes ont pris de 30 à 38 repas, 17 de 20 à 29 repas, 21 de 10 à 19 repas, 15 de 5 à 9 repas, 20 de 2 à 4 repas et une personne y a pris 38 repas.

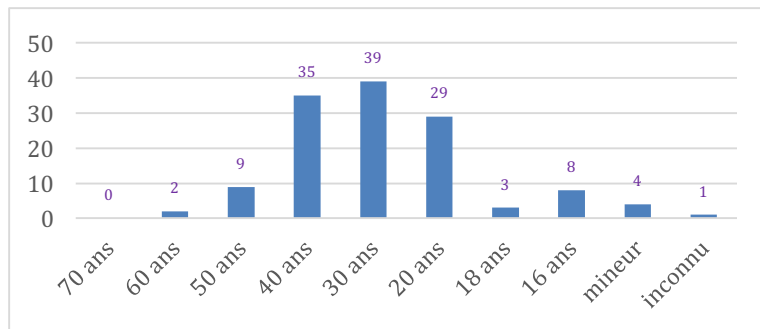


Quelques constats :

- Nous constatons, en recoupant la liste des personnes rencontrées lors des maraudes du mardi soir qui sont au nombre de 169 à ce jour et la liste des personnes reçues à l'Accueil... une concordance de 20 noms. La règle se voulant être que les personnes qui ont pris un repas le matin à l'Accueil ne soient pas servies le soir. Ainsi, nous pouvons établir que 279 personnes différentes sont atteintes lors de nos actions.
- Sur les 130 personnes reçues à « Te-Vaiete » 39 sont des femmes et 91 des hommes... soit 30% de femmes ; occasionnellement nous recevons des enfants avec leurs parents... essentiellement durant les vacances scolaires.
- Moyennes d'âge : 2 personnes ont entre 60 et 70 ans, 9 entre 50 et 60 ans, 35 entre 40 et 50, 39 entre 30 et 40, 29 entre 20 et 30, 3 entre 18 et 20, 8 entre 16 et 18 ans, si ajoutent 4 mineurs et une personne dont l'âge nous est inconnu.

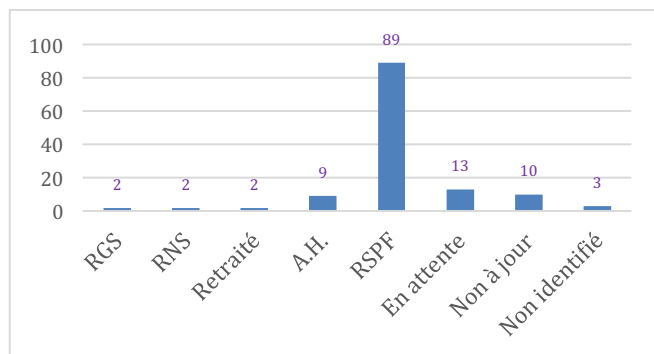
Prêtre responsable :

Père Christophe BARLIER – Presbytère de la Cathédrale – B.P. 44273 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone : (689) 40 50 30 00 - Télécopie : (689) 40 50 30 04 - Courriel : metuakiritofe@mail.pf



- Couverture médicale : 2 salariés (dont 1 mineur couvert par les parents) ; 2 RNS (dont 1 mineur couvert par les parents) ; 2 retraités ; 9 adultes handicapés (CPS) ; 3 dont la situation n'a pu être identifiée ; les autres relèvent du régime RSPF (dont 3 par le conjoint).

Actuellement pour 105 d'entre eux la couverture santé est à jour ; 13 sont en attente d'admission au SAS ; pour 10 personnes, les dossiers sont en cours de constitution... 3 sont encore non identifiés. La constitution des dossiers peut prendre un peu de temps : après avoir pris note de leur nom, prénoms et date de naissance, il faut vérifier auprès des services de la CPS leur situation, puis préparer les dossiers, réunir les pièces nécessaires à leur constitution et enfin les retrouver pour la signature du dossier... ce qui peut prendre quelques semaines.



- Par ailleurs, nous notons que 9 adultes handicapés sont reconnus par le service COTOREP-CPS... cependant 4 autres nécessiteraient la mise en place d'un dossier Adulte handicapé..., ainsi nous recensons au minimum 13 personnes handicapées ... dont 2 schizophrènes avérés. Toutes ces personnes souffrent de handicaps psychologiques... Ils représentent 10% des personnes rencontrées !

Quelques remarques à partir de ces constats

- 1°- La majeure partie des personnes rencontrées se situe dans la tranche d'âge entre 20 et 50 ans soit 81% de l'ensemble... en décalage avec les personnes rencontrées lors de nos maraudes du mardi soir... entre 30 et 60 ans. Si l'accent donné par la politique du Pays est essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, la formation des jeunes... il ne faudrait pas oublier la tranche d'âge des hommes et des femmes qui sont les forces vives d'une société !
- 2°- Le nombre important de personnes handicapées se retrouvant en situation de grande précarité se confirme. Elles sont laissées pour une grande part à elles-mêmes, sans réel suivi même pour celles qui ont un tuteur désigné.

Projet

Nous sommes à la recherche d'un nouveau local mieux adapté pour le fonctionnement de l'Accueil. L'ancien « *Cercle des marins* » à Vaininiore serait idéal. Il appartient au Port autonome... Notre politique étant ne pas avoir recours à l'aide publique... l'idéal serait la mise à disposition de ce terrain et de ce qui reste de la bâtisse à titre gracieux pour une période idéale de 20 ans... sous condition que son utilisation reste exclusivement l'accueil et l'accompagnement des personnes en grande précarité à la rue. Vos prières sont les bienvenues !

Conclusion

Cette photographie très succincte de la situation des S.D.F de la zone urbaine de Tahiti, des personnes qui fréquentent l'Accueil Te Vai-ete les matins du lundi au samedi (nombre, régularité, situation administrative et médicale...) est à mettre en lien avec la précédente au sujet des maraudes du mardi soir.

Nous souhaitons que cette petite étude sans prétention puisse d'une part vous « *éclairer* » un peu plus sur ce sujet délicat, en plus de vouloir être utile pour mieux cerner la question des S.D.F. de Tahiti afin que des mesures pérennes

soient mise en place au plus vite...et ce, pour permettre que la dignité de l'homme soit davantage respectée dans notre société polynésienne.